

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à première vue, je crois qu'ils auraient droit aux prestations, mais j'aimerais, si vous me le permettez, examiner de plus près la question du député et lui répondre le plus tôt possible.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE LA SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LES BATEAUX DE PLAISANCE

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Dans le récent discours du budget, il annonçait l'imposition d'une surtaxe de 10 p. 100 s'appliquant aux bateaux de plaisance ayant des moteurs de 20 forces ou plus. Cette mesure touche grandement cette industrie qui, d'une part, a été subventionnée pour créer des emplois, et qui, d'autre part, voit le prix de ses bateaux augmenté à un taux prohibitif, même s'ils consomment très peu d'essence. Le ministre des Finances a-t-il reçu des représentations de compagnies manufacturières de bateaux, qui existent à travers le pays et, dans l'affirmative, quel accueil a-t-il réservé à leurs instances d'annuler tout simplement cette taxe?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la réponse est oui. Je crois qu'on va étudier les instances de ces compagnies. On peut toujours discuter de ce sujet à la Chambre, en comité plénier, lorsqu'on étudiera le projet de loi.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-FORD

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Auparavant, je tiens à dire au nom de tous les députés, j'en suis sûr, que nos vœux l'accompagnent dans son voyage à Washington demain.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Étant donné le peu de temps réservé aux entretiens très importants entre le nouveau président des États-Unis et le premier ministre, ce dernier pense-t-il pouvoir donner la bonne impression? C'est essentiel en ce moment et ce n'était vraiment pas le cas lors de la dernière visite du président à Ottawa.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le député comprendra pourquoi je ne pourrai conférer plus longtemps avec le président, s'il se reporte à la motion du leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre. Je suis pressé de me rendre à Winnipeg, mais je ferai de mon mieux au cours du peu de temps que je passerai avec le président.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si, au cours de son bref entretien avec le président, le

Questions orales

premier ministre s'aperçoit qu'il ne saurait éviter les critiques, fera-t-il en sorte d'être comparé à une partie de son anatomie un peu plus relevée que la dernière fois?

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, parce que je sais que l'honorable député s'intéresse aux questions littéraires, je lui dirai que s'il se reporte au dictionnaire d'argot américain, il constatera que j'en suis sorti comme un très grand ami.

M. Hees: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je pense que le premier ministre fait allusion au fait qu'il a déjà dit et a répété encore aujourd'hui que je ne saurais distinguer le vrai du faux, c'est-à-dire «a hole in the ground» et «razzmatazz». C'est là une très grave accusation portée contre un député, et c'est pourquoi je suis allé voir la définition que donnent de ces deux termes les dictionnaires tant français qu'anglais. La meilleure définition que l'on puisse trouver de «hole in the ground» se lit comme suit dans le dictionnaire français: «trou dans la terre ou trou d'eau». Quant au terme «razzmatazz»—très important dans le cas qui nous occupe—il ne figure pas au dictionnaire français; mais le dictionnaire anglais en donne la définition suivante: «terme dont Nixon s'est servi pour décrire Trudeau».

● (1450)

Des voix: Bravo!

M. Hees: Il est donc évident pour tous les députés qu'il n'y a aucune différence entre les deux expressions.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Voyons maintenant s'il va trouver mieux.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, devant ces explications lumineuses, je vais devoir modifier ma déclaration antérieure pour dire que le député ne voit pas la différence entre un trou dans la terre et un trou dans sa tête.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Nous aurions besoin de nouveaux rédacteurs.

* * *

LES PÊCHERIES

LA POSSIBILITÉ D'INFRACTIONS AU RÉGIME DE CONTINGENTS ÉTABLI PAR LA CIPAN—LA SURVEILLANCE EXERCÉE ET LES MESURES ENVISAGÉES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (Pêcheries). Lors d'une conférence de presse à Terre-Neuve la semaine dernière, le ministre a annoncé que le destroyer *Annapolis* de la Marine royale canadienne avait quitté le port la veille pour faire de la surveillance au large de la côte est de Terre-Neuve et du Labrador et s'occuper d'inspection à bord des navires de pêche étrangers dans cette zone. Le ministre peut-il nous dire combien de navires ont été inspectés de cette façon, si on en a découvert qui enfreignaient le régime des contingents mis au point par la Commission internationale des pêches de l'Atlantique nord et, le cas échéant, quelles mesures ont été prises par le gouvernement?